

MAIRIE DE CASTILLONNES

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

à 18 H 15

Salle du Conseil Municipal à la Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Commission Communale des Impôts Directs : proposition de 24 personnes à adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques qui choisira parmi elles 6 titulaires et 6 suppléants
- CCBHAP : désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Emprunt prévu au Budget Primitif
- Frais de fonctionnement des écoles : délibération fixant la participation des communes qui scolarisent leurs élèves à Castillonnès
- Travaux : convention pour faire intervenir le Service d'Assistance Technique aux Collectivités du Conseil Départemental (0.35 € par habitant)
- Accueil Mairie : création poste sur 14 heures hebdomadaires au 01/01/2021 afin de libérer du temps auprès du personnel administratif pour l'instruction des dossiers
- Transport scolaire : délibération autorisant la signature de l'avenant à la convention
- Cimetière :
 - Règlement intérieur
 - Aménagement jardin du souvenir
 - Lancement procédure de reprise de 14 concessions abandonnées
- Convention de contrôle des bornes à incendie par la SAUR
- Délibération sur la formation des élus
- Participation de la commune aux frais d'un sinistre dans le cadre d'une convention avec les assurances
- Cantine : effacement de créances par la commission de surendettement
- Syndicat Mixte du Dropt Amont : avis du Conseil Municipal sur demande Déclaration d'Intérêt Général
- Numérotation des locaux : délibération complémentaire
- Questions diverses

Convocation du 08 septembre 2020.